



Prêt d'argent sans reconnaissance de dettes

Par ALVESISA01

Bonjour j'ai été en couple pendant 1 an et demi, j'ai prêté la somme de 680 euros à la personne et là après séparation impossible de me faire rembourser. elle n'a pas voulu me faire de reconnaissance de dette. Il y a un chèque de 300e, un paiement de sa part à elle de loyer et un retrait de 250e suite a un sms qu'elle m'avait envoyé. La gendarmerie me conseille de porter plainte pour abus de confiance. Que puis je faire car en plus pendant cette période j'ai tt assumé financièrement car au départ on devait partager mais elle ne pouvait rien assumer. Donc sur un loyer de 570e je donnais 440 et elle 130e. Toutes les factures je les assumais... Que puis je faire? merci